

SOUS EMBARGO JUSQU'AU 24 avril 2022**La Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île connaît une solide performance au bénéfice de ses membres et clients****Faits saillants de l'exercice 2021***Volume d'affaires de 5,7 G\$**Excédents avant ristournes aux membres 38,4 M\$**Ristourne totale de 5,0 M\$:**4,4 M\$ aux membres**0,6 M\$ au fonds d'aide au développement du milieu*

Montréal, 24 avril 2022 – Le 19 avril dernier, la Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île a tenu son assemblée générale annuelle virtuelle. Ce fut l'occasion pour les membres de prendre connaissance de ses plus récents résultats financiers. Ils ont ensuite bénéficié de quatre jours pour exercer leur droit de vote sur la ristourne.

Pour faire suite à ce processus démocratique, le projet de partage des excédents qui a été accepté lors de l'Assemblée générale annuelle représente une ristourne totale de 4 977 k\$. Un montant de 4 361 k\$ sera versé aux membres sous forme de ristournes individuelles et 616 k\$ serviront à alimenter le Fonds d'aide au développement du milieu. « Cette somme est une forme de retour à la communauté nous permettant de faire vivre concrètement la présence de Desjardins et sa nature coopérative. Je tiens à remercier nos membres qui, en faisant affaires avec nous, nous donnent les moyens de faire une différence dans leur vie et dans notre collectivité », mentionne Mme Manon Landry, présidente du CA de la Caisse.

En ce qui a trait à la performance financière 2021, la Caisse affiche des excédents d'exploitation de 22,3 M\$, en hausse de 16,7 % par rapport à 2020. Son volume d'affaires a augmenté de 12,5 %, pour s'établir à 5,7 G\$ pour la même période. Ses excédents avant ristournes aux membres atteignent 38,4 M\$, soit une croissance de 14,6 M\$ au cours de la dernière année.

En plus de la ristourne aux membres et de l'alimentation au Fonds d'aide au développement du milieu, la Caisse a distribué en 2021 547 032 \$ à la collectivité, soit 62 112 \$ en commandites et en dons et 484 920 \$ par l'entremise de son Fonds d'aide au développement du milieu.

Cinq postes étaient à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse et nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre de postes à combler. Ont donc été élus par acclamation :

- | | |
|---------------------|-------------------|
| ▪ Francine Guénette | ▪ Simon Lacoste |
| ▪ Maryame Nabih | ▪ Richard Phaneuf |
| ▪ Michel Richer | |

À propos de la Caisse du Cœur-de-l'Île

Avec un actif global de 2 835 M\$, la Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île contribue au développement économique et social de ses quelques 70 880 membres et de la collectivité où elle est présente. Elle offre toute la gamme de produits et services du Mouvement Desjardins dont elle fait partie intégrante. Premier groupe financier coopératif au Canada, le Mouvement Desjardins est reconnu parmi les institutions financières les plus solides au monde et comme entreprise citoyenne d'exception.

– 30 –

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Louise Bizier, adjointe direction générale

Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île

514 376-7676, poste 7234317

louise.k.bizier@desjardins.com